

Avis adopté

Séance plénière du 29 mai 2024

Se loger dans les territoires pour exercer une activité saisonnière

CGT-FO

Certains territoires et secteurs d'activités sont marqués par une forte saisonnalité de leurs emplois. Celle-ci s'inscrit souvent dans des contextes où le déficit en logement s'ajoute à un manque d'attractivité des métiers à pourvoir, rendant ainsi de plus en plus difficile le recrutement de la main d'œuvre pourtant nécessaire au maintien et à la dynamisation des économies de ces territoires. Il est donc important d'agir rapidement et trouver comment permettre aux saisonniers de se loger convenablement pour pouvoir travailler.

Pour le CESE, une telle ambition ne peut se réaliser qu'à travers la mise en place d'une vraie stratégie nationale de développement de logements pour les saisonniers. Le groupe FO soutient cette ambition car il est urgent de faire face à la pénurie qui touche ce type de logement depuis plusieurs années et qui risque de déstabiliser les économies de territoires entiers ou rendre encore plus difficiles les conditions dans lesquelles se logent les saisonniers.

Il faut bien sûr renforcer la coordination entre les différents acteurs nationaux et territoriaux en charge du logement et mettre en place des mécanismes qui permettent un meilleur suivi des projets en cours, en s'assurant de la qualité des logements proposés aux saisonniers. Il faut également explorer les possibilités de rendre plus attractive la mise sur le marché de la location aux saisonniers, comme les aides à la rénovation, à la performance énergétique ou autre.

A tous les niveaux, il faut encourager les initiatives mises en place et les valoriser, c'est pourquoi le groupe FO tient à saluer le travail fait par Action logement en Occitanie par exemple où le bailleur social s'est lancé dans la construction de logements neufs destinés aux saisonniers, en plus des projets de rénovation d'anciennes résidences ou d'incitation à la location de chambres aux jeunes saisonniers par les seniors.

Pour le groupe FO, tout doit être fait pour que les saisonniers puissent accéder à de bonnes conditions d'habitation et éviter qu'ils soient obligés de vivre dehors, à la plage, dans leur véhicule, ou à plusieurs dans une même chambre, pour pouvoir travailler.

Le groupe remercie la commission pour ce travail et espère qu'il servira de cadre pour permettre aux pouvoirs publics de prendre conscience que sans logement pour les saisonniers, les métiers saisonniers risquent de connaître encore plus de tensions.

Le groupe FO a voté en faveur de cet avis.